

PROTOCOLE ACCUEIL DES ELEVES

Préambule

Il a été élaboré en référence au protocole édicté par le Ministère de l'Éducation Nationale, en vigueur et actualisé en référence au protocole du 2 novembre 2020 et validé par la commission d'hygiène et sécurité du 10 novembre 2020.

Les principes généraux :

- ✚ Respect des gestes barrières,
- ✚ **Port du masque obligatoire** dans les bâtiments en toute circonstances et en extérieur chaque fois que les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées en présence ou non d'élève
- ✚ Respect d'un mètre de distance entre les élèves autant que possible,
- ✚ Limitation du brassage des élèves : les élèves resteront au maximum dans la même salle,
- ✚ Des sens d'entrée et de sortie de l'établissement ainsi que de circulation à l'intérieur de celui-ci sont institués et devront être respectés,
- ✚ Nettoyage et désinfection réguliers des locaux et circulations,
- ✚ Le respect des règles sanitaires primera sur les problématiques pédagogiques.

La réussite de la mise en œuvre du présent protocole repose sur son respect par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Ainsi, toutes personnes, élèves, étudiants, apprentis, stagiaires, personnels, présentant des signes évocateurs de la COVID-19 et toute température égale ou supérieur 38 ne doit pas se présenter au lycée.

Avant de venir au lycée

- ✧ Prendre sa température, si des symptômes sont présents rester chez soi,
- ✧ Prévoir ses masques pour la journée : 2 minimum, 3 de préférence,
- ✧ Lorsque le masque n'est pas utilisé, il ne doit pas être roulé mais replié sans contact de l'intérieur avec l'extérieur du masque) et rangé dans une pochette individuelle.
- ✧ Prévoir deux contenants pour les ranger (un pour les masques propres un pour les masques souillés),
- ✧ Les masques souillés seront insérés dans un contenant pour être ramenés au domicile,
- ✧ Prévoir une boîte de mouchoirs,
- ✧ Prévoir une bouteille d'eau,
- ✧ Venir de préférence en tenue d'EPS, s'il y a cours d'EPS à l'emploi du temps du jour,
- ✧ Ne pas oublier ses affaires personnelles, pour éviter les échanges (livres, crayon, calculatrice, manuels.....),
- ✧ Mettre son masque pour prendre les transports.

Au lycée

- Conserver son masque : obligatoire dans les bâtiments et en extérieur,
- Entrée du lycée par le portail bus. Pour les élèves en deux roues : entrée principale,
- Du gel hydro-alcoolique est présent pour se laver les mains,
- Respecter la distanciation régulièrement signalée,
- Respecter les cheminements et les sens de circulations.

Cours et salles de classe

- ✓ Les salles seront ouvertes le matin,
- ✓ Monter en cours **après s'être lavé les mains, s'installer à une place qui restera la même pendant toute la durée de présence dans la salle,**
- ✓ Lorsque le cours s'adresse à des élèves de classes différentes, rester regroupés par classe en respectant un mètre entre les classes d'origine,
- ✓ NB : pour les cours d'EPS, attendre systématiquement l'enseignant dans la cour, conserver le masque dans les vestiaires et les déplacements,
- ✓ La majorité des cours se déroulent dans la même salle.

Récréations

- **Deux groupes de salle (paire et impaire) :**
 - 9 h 50 – 10 h 05 récréation, élèves des salles impaires
 - 9 h 55 – 10 h 10 récréation, élèves des salles paires
- Interdiction de stationner dans les couloirs, les élèves sont dans la cour du lycée, munis de masques, en respectant les distances sociales. L'accès au city-stade est prohibé,
- Le même dispositif est institué entre 15 h 50 et 16 h 10 pour la récréation de l'après-midi,
- S'ils restent dans la même salle, les élèves sont invités à laisser leurs affaires dans la salle. Celles-ci seront fermées par le professeur qui quitte la salle et rouverte par un surveillant à la 1^{re} sonnerie.
- Respecter un mètre de distance,
- Rester de préférence avec les élèves de sa classe.

Usage des locaux :

- les locaux suivants ne sont pas accessibles aux élèves pendant la journée:
 - Salle de musique
 - Salle de jeux
 - Cafétéria
- les locaux suivants seront soumis à un règlement particulier
 - CDI
 - Salle de musique, salle de télévision et salle de jeux pour les internes, uniquement à partir de 17 h

Demi-pension / restaurant scolaire :

- Prévoir un masque neuf pour après le repas,
- L'accès des élèves se fait à partir du préau. Un marquage au sol facilite le respect des distances sociales,
- Avant la montée au restaurant scolaire, le lavage des mains, est obligatoire.
- Le port du masque est de rigueur jusqu'à ce que le convive soit assis à sa place,
- Deux services :
 - 11 h 45 à 13 h
 - 13 h à 14 hUne désinfection des surfaces est effectuée entre deux usages.
- Les couverts, le pain, les verres sont distribués aux convives. Le menu est unique et les entrées ne sont plus en libre-service mais préparées dans des assiettes.

- Les élèves s'installent dans le restaurant scolaire en respectant les emplacements prévus,
- A la fin du repas, les élèves débarrassent leur plateau, se lavent les mains aux bout de la chaine remettent leurs masques,
- S'ils stationnent à table, les élèves doivent remettre leur masque.

INTERNAT

- Le port du masque est obligatoire même dans les chambres sauf quand l'élève est isolé à son bureau ou dans son lit,
- Chaque élève nettoie le cabinet de toilette après usage. En dehors des WC situés dans un des deux cabinets de toilette, chaque cabinet de toilette est réservé à deux élèves désignés,
- Le sens de circulation doit être respecté dans tous les mouvements de l'internat,
- Dortoirs : ouverture à 18 h,
- Les élèves se lavent les mains avant de monter dans leurs chambres,
- Les élèves restent dans leurs chambres. Les déplacements entre chambres sont interdits,
- Le travail conjoint en salle d'étude est possible dans le respect des gestes barrières, après inscription auprès des surveillants,
- Désinfection des tables avant nouvel usage,
- Les bouilloires ne sont plus accessibles,
- Les regroupements des étudiants dans le couloir et dans les chambres sont interdits,
- Des poubelles spécifiques pour les masques jetables souillés sont mises à disposition à l'internat.

Repas du soir

Mêmes conditions que le repas de midi.

Petit déjeuner

Un surveillant vérifie la température des élèves avant la sortie de l'internat

- ◆ 7 h 00, les élèves se présentent, munis de leurs affaires pour la journée (affaires de cours, masque et masque(s) de rechange dans un contenant adapté, en tenue de sport si besoin...),
- ◆ Un personnel muni de gants complète le plateau de chaque élève selon ses souhaits,
- ◆ Les élèves procèdent à un lavage de mains, mettent leurs masques et peuvent se diriger vers leur salle de classe à partir de 7 h 50.

Bagagerie

- L'accès à la bagagerie s'effectue dans le respect des sens de circulation. L'entrée et la sortie sont indépendantes,
- Les bagages sont déposés dans le respect des espaces signalés.

Infirmierie

- Les élèves doivent se présenter en vie scolaire,
- Un dispositif spécifique est prévu en cas de suspicion de maladie afin de limiter tout risque,
- **Tout élève ou étudiant présentant un symptôme évocateur de la COVID-19 sera pris en charge à l'infirmierie, dans une chambre spécifique,**
- Les familles seront immédiatement prévenues pour venir le chercher,
- Les parents devront appeler le médecin traitant pour éventuellement réaliser un test de dépistage,
- Le retour au lycée ne sera possible qu'avec accord du médecin traitant.

Coordonnées du médecin scolaire : Centre médico-scolaire

Dr Valérie LE MONTREER – Tél. : 05 16 70 38 44 ou 05 45 92 32 28

sante.scolaire.chasseneuil16@ac-poitiers.fr